LE PARCOURS BOTANIQUE



Infos Pratiques	
Distance	1.4 km
Durée *(moyenne)*	01h00
Niveau	Très facile
Dénivelé	28 m D+
Départ	LEZIGNAN-CORBIERES
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

1 Traverser le terre-plein vers le nord-ouest et prendre le premier chemin sur votre gauche. (Du camping,

prendre à droite l'avenue Gaston Bonheur et monter à droite le chemin du Moulin à Vent puis le chemin de Montbrun, en direction de la pinède, jusqu'à une aire dégagée sur la droite, utilisée comme parking (voir le Plan de Ville de Lézignan-Corbières).

2 Dans le virage vers la droite, descendre la sente à gauche, vers le sud. Couper la route, grimper en face sur le chemin raviné. Plus haut, traverser la piste et poursuivre le sentier en face dans le bois. Traverser le chemin goudronné et continuer dans le bois.

3 Au carrefour, monter la piste en face vers le nord sur environ 70m.

4 Obliquer sur le sentier à gauche et environ 30 m plus loin, s'orienter vers la gauche (sud) . A la piste, tourner à droite.

5 Environ 150 plus loin, tourner à gauche sur un chemin dans les pins. Dépasser une culture à gibier. Bientôt, l'horizon s'ouvre : point de vue sur la ville de Lézignan et les Corbières. Descendre le chemin, traverser la route. Retrouver le terre-plein.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-parcours-botanique/